

# Saint-Egrève

le journal

N° **234**  
AVRIL 2017

CITOYENNETÉ

DOSSIER

**Voter**

c'est utile et citoyen



**APIH** : le mode d'emploi distribué avec ce numéro



# AU CRÉDIT MUTUEL NOUS NE SOMMES PAS DIFFÉRENTS SANS RAISON.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...  
GAGNEZ À COMPARER !



CRÉDIT MUTUEL SAINT-EGREVE  
5, RUE DE LA CONTAMINE  
38120 SAINT-EGREVE

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr).



**Gremeret**  
Jardins & Paysages  
Rémi GREMERET  
Artisan Jardinier Paysagiste  
Tél. 06 73 49 58 26  
[remi.gremeret@hotmail.fr](mailto:remi.gremeret@hotmail.fr)  
[www.jardins-paysages.fr](http://www.jardins-paysages.fr)

Taille  
Tonte  
Débroussaillage  
Désherbage  
Plantations  
Elagage  
Abattage  
Aménagement  
paysager  
...  
-10%  
sur présentation  
de ce journal



## D. BAPST Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant  
Paiement adapté*

☎ 04 76 75 61 18  
Centre commercial Les Charmettes

**La Dame Aux Fleurs**  
restaurant  
cuisine traditionnelle française

A midi, du mardi au vendredi :  
Formules 19,50 - 23,00 - carte  
Le soir, du jeudi au samedi :  
Menus 33,00 - 44,00 - carte  
Autres services, groupes : nous consulter  
... ..  
Salon privé pour les groupes, séminaires  
Parking - Terrasse

11 Av. Gal. Viallet  
Saint Egrève  
Réservations :  
04 76 75 17 27  
[ladameauxfleurs.fr](http://ladameauxfleurs.fr)



**GRUPE Jacob Boyer Torrollion**  
IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ  
LOCATION

**VOREPPE**

Centre. 2 P + C en duplex  
61 m<sup>2</sup>, bon état, chauff. ind.  
élect. FA 403,88 €, EDL  
121,12 €, DG 525 €. DPE : D.  
Loyer 525 € + ch. 20 €.

**SAINT-EGREVE**

La Pinea III. 5 P+C 92 m<sup>2</sup>, 11<sup>e</sup>  
ét., 3 ch. séjour double, chauff.  
ind. gaz, FA 615,44 €, EDL  
184,56 €, DG 800 €. DPE : B.  
Loyer 800 € + ch. 60 €.

Peinture  
Décoration  
Revêtements de sols

**PANZARELLA Christophe**

16 rue de Chantemerle  
38120 St Egrève

06 60 65 54 36  
[c.panzarella@free.fr](mailto:c.panzarella@free.fr)

Artisan à St Egrève depuis 25 ans



**SASSENAGE**

L'Ovalie. 2P+C 1<sup>er</sup> étage,  
48 m<sup>2</sup>, balcon, FA 463,83 €.  
EDL 139,17 €, DG 603 €.  
DPE : D. Loyer 603 € + ch.  
33 €.

**SAINT-EGREVE**

Saint Robert. 1 P + C, 2<sup>e</sup> ét.,  
26 m<sup>2</sup>, bon état, chauff. ind.  
élect. FA 250 €, EDL 70 €,  
DG 330 €. DPE : G.  
Loyer 330 € + ch. 15 €.

**ST-MARTIN-LE-VINOUX**

Rue Pierre Semard. Garage  
au rdc. FA 60 €. Libre de  
suite.  
Loyer 60 €/ mensuel  
+ caution 120 €.

[www.jbt-immobilier.com](http://www.jbt-immobilier.com)

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle



04 76 940 940



# édito

Catherine Kamowski  
maire de Saint-Egrève

# sommaire n°234

## Voter : un droit et un devoir !

**E**n 2016, 1399 personnes se sont inscrites sur les listes électorales communales. Parmi elles, on compte des nouveaux habitants, des personnes ayant changé d'adresse mais aussi celles inscrites pour la première fois sur les listes ainsi que 189 jeunes ayant atteint l'âge de la majorité. Je me réjouis de ce nombre important de primo-votants. C'est selon moi un signe positif de vitalité pour notre démocratie et de l'esprit civique qui anime notre jeunesse. J'aurai d'ailleurs l'occasion de féliciter certains de nos jeunes concitoyens le 7 avril dans le cadre de la Cérémonie de citoyenneté organisée à l'Hôtel de Ville afin de leur remettre officiellement leur première carte d'électeur.

Comme vous le savez 2017 est une année déterminante sur le plan électoral. Elle est en effet marquée par deux élections majeures de notre vie politique : la présidentielle les dimanches 23 avril et 7 mai et les législatives, les dimanches 11 et 18 juin.

Le dossier du journal de ce mois est consacré plus particulièrement à l'élection présidentielle. Il vous présente toutes les informations à connaître afin d'exercer au mieux votre droit et votre devoir de citoyen dans un des quatorze bureaux de vote de la commune. J'en appelle également à celles et ceux qui souhaiteraient participer plus activement à la bonne tenue des scrutins à se porter volontaire pour être assesseur ou scrutateur. C'est là aussi un acte important et significatif de participation citoyenne.

Je formule aussi le vœu que vous soyez encore plus nombreux à vous rendre aux urnes lors de ces échéances électorales. Notre commune a en effet la particularité d'enregistrer des taux de participation plus élevés que la moyenne nationale lors des scrutins électoraux. Cela dénote un esprit civique remarquable dont nous pouvons tous être fiers.

Les 23 avril et 7 mai prochains, nous serons appelés à élire le plus haut personnage de l'État. Si les communes sont le socle de la citoyenneté, le Président de la République est le garant de nos institutions, de l'État et plus largement de la cohésion sociale du pays. Son rôle est de faire respecter les valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Je suis personnellement attachée à ces valeurs tout comme l'immense majorité d'entre vous, j'en suis convaincue.

Aussi, je vote, nous votons, votez tous !

Chaleureusement

Catherine KAMOWSKI

## 4-8 | les actualités

Le ciné en format court !

Gaspillage alimentaire : sus au gaspi

PLH 2017-2022 : avis favorable

Un nouveau primeur au Châtelet

Un miroir d'eau sur le carrefour



## la Ville 9-11

Participation

"L'APIH culture" prend racine

Sécurité routière

Partager la route sereinement



## 12-15

Dossier

Citoyenneté

Voter c'est utile et citoyen

## les loisirs 16-19

Focus

La MJC : des idées plein la tête

Événements

Des vacances au Pôle

Parlons loisirs à la MSF



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix  
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : avril 2017

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Dominique Paulin

Directeur de la Communication/Rédacteur en chef : François Hernandez

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication



## Le ciné en format court !

Équipe réduite, temps compté, budget minimaliste. La réalisation d'un court-métrage par huit jeunes Saint-Egrévois durant les rencontres cinématographiques "A vous de Voir" en février dernier n'était a priori pas gagné d'avance. Et pourtant, huit cinéastes en herbe emmenés par Morgan Djian, ont "tout donné" pour relever le défi fou de créer un film de A à Z le temps des rencontres cinématographiques "A vous de Voir". "C'est un travail énorme qui a été fait en quelques jours seulement", rapporte Morgan Djian qui indique qu'il n'a fallu que deux jours pour boucler "le scénario d'un thriller dont le tournage a commencé dès le troisième" souligne le réalisateur qui insiste qu'une véritable équipe s'est organisée en un rien de temps. Deux professionnels et trois jeunes s'occupaient de la technique, "nous disposions de tout le matériel que l'on retrouve sur un tournage professionnel: des camé-



Le tournage s'est déroulé à La Vence Scène... L'occasion de faire un film dans le film !

ras spéciales, des retours vidéo", poursuit le réalisateur qui précise que grâce à ces moyens et l'investissement des jeunes "on a fait plus de 200 plans dont un max de plans utilisables! On a même fait une course poursuite pour laquelle on s'est aussi servi de go-pro. Les détails, les cadrages,

la lumière... tout a été soigné. Les acteurs ont même été à cran par moment. Ca a contribué à créer un vrai groupe".

Le résultat de cette trépidante semaine sera à découvrir à La Vence Scène... à l'automne prochain. Comme l'indique Morgan "le plus long, dans un film c'est la

post-production dont je m'occupe sans les jeunes. Le montage, c'est un travail très technique qui prend du temps".

Le titre de ce court-métrage? "quand tout sera terminé on lui trouvera un titre, pas avant", conclut Morgan Djian. ■

### Zapping du mois

MARS

Lundi  
13



### Le réseau musical

Le Maire Catherine Kamowski et son homologue du Fontanil-Cornillon, Stéphane Dupont-Ferrier, ont signé la convention qui lie désormais L'Unisson et l'école de musique de la ville voisine. Cette signature, qui entérine la mise en réseau des deux structures, s'est déroulée en présence de Partick Curtaud, Vice-président à la culture du Département de l'Isère qui a soutenu ce projet à hauteur de 10 000€.

## Qui est Morgan Djian ?

Acteur et réalisateur professionnel, Morgan Djian est un habitué des tournages et des salles obscures. Travaillant actuellement simultanément sur six ou sept projets différents on lui doit notamment "La symphonie des masques", un court-métrage qui fait une jolie carrière à l'international. ■



### Zoom sur... Passeurs d'images

Le court-métrage est réalisé par huit jeunes saint-égrévois dans le cadre du dispositif "Passeurs d'images". Ce dernier propose des actions "d'éducation à l'image en dehors du temps scolaire", en direction des publics ayant des difficultés d'accès aux pratiques cinématographiques. Ce réseau, qui rassemble près de 400 coordinations locales, permet la mise en place de projets d'action culturelle cinématographique et audiovisuelle en direction prioritairement des jeunes. Il allie deux actions complémentaires, "le voir et le faire, la diffusion et la pratique".

# Gaspillage alimentaire : sus au gaspi !

Pendant la première semaine d'avril, les repas des écoliers des groupes scolaires de Rochepleine et de La Monta ont été scrutés à la loupe. Enfin, plutôt ce qu'il en reste. En effet, la Ville a engagé ces deux écoles dans la campagne métropolitaine de pesée des déchets alimentaires afin de faire le point sur ce qui est réellement consommé par les enfants et ce qui part à la poubelle. "Cette étude est menée par les messagers du tri de la Métro, les agents d'office et les équipes périscolaires de la Ville qui vont peser et quantifier les restes de repas", indique Joël Alarcon du service scolaire de Saint-Egrève. La campagne s'inscrit dans le cadre de la deuxième vague d'une étude concernant l'ensemble de la Métropole et dont l'objectif est de sensibiliser les enfants, leur famille et les responsables de la restauration scolaire à la question du gaspillage alimentaire. L'idée est aussi de trouver des moyens d'action pour réduire ce gaspillage à sa source. Lors de la première vague, 27 établis-

sements sur huit communes ont été testés. Après une journée de pesée les résultats sont édifiants puisqu'il s'avère que 2,67 tonnes de nourriture ont été jetées en une semaine dans ces restaurants scolaires. Ce qui représente 8857€ de dilapidé pour rien ou le poids... d'un rhinocéros (un gros!). "Nous sommes naturellement sensibles à la question du gaspillage alimentaire qui a un coût financier puisqu'il représente 1/3 du prix des matières premières utilisées pour un repas et un coût environnemental", souligne Jeanne Forestier, conseillère municipale, qui explique "l'implication de la Ville rejoint l'objectif métropolitain de réduire de 30% les quantités de nourriture jetées dans la restauration collective. L'une des pistes serait notamment de réduire les surplus de livraison car une partie de ce qui est préparé n'est même pas servi". Une présentation des résultats aux enfants prévue dès le mois de mai prochain devrait concourir à les sensibiliser à cette thématique. ■



Une "chasse au gaspi" ouverte dans les restaurants scolaires dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et le plan "1001 écoles contre le gaspillage alimentaire"

**600 gr** C'est environ le volume moyen de nourriture d'un repas (entrée, plat, accompagnement, fromage, dessert et pain) servi dans les restaurants scolaires aux enfants des classes élémentaires suivant les préconisations du Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition.

**RAPPEL :** en lançant en janvier 2014 son Programme local de prévention des déchets (PLPD) La Métro visait à réduire de 7% les quantités de déchets produits en 2017 dans l'agglomération, soit 22 kg d'ordures ménagères en moins par habitant et par an

## Le BAFA c'est la base !



Aurélie Scarpa a suivi la formation BAFA base

Du 22 au 29 avril, la Ville propose une formation BAFA base, l'indispensable sésame pour travailler dans l'animation. "Etre animateur, ce n'est pas inné, ça s'apprend", explique Aurélie Scarpa, une Saint-Egrévoise d'une petite vingtaine d'années qui en 2014 a suivi cette formation en partie financée par la Ville. "J'avais déjà travaillé à l'Association Familiale. Après un stage d'observation, ils m'avaient proposé de revenir travailler là-bas. J'ai adoré le métier d'animateur. A 17 ans j'ai suivi cette formation

BAFA base qui développe beaucoup la théorie et enseigne les bases, la journée type des enfants. On y apprend surtout à s'organiser pour créer par la suite une véritable animation!". Accessible, le BAFA s'avère être un atout professionnel important pour la jeune femme. La preuve, depuis avril 2016, elle travaille aussi pour la Ville dans le cadre de l'accueil périscolaire de l'école de la Gare et a en parallèle un contrat d'Assistante Vie Scolaire... Pas mal non ? ■

## Formation pratique

Du 22 au 29 avril, la Ville propose une formation BAFA base aux Saint-Egrévois âgés d'au moins 17 ans. Dispensée à l'Espace Europe par les CEMEA, elle coûte 340 euros mais les participants peuvent solliciter l'aide financière de 100€ proposée par la Ville. Renseignements et inscriptions auprès de la coordination enfance-jeunesse : 04 76 56 59 85.

## Fibre optique : où en est-on ?



**A**nnoncée en octobre 2015 par Orange, le déploiement de la fibre optique à Saint-Egrève se poursuit actuellement. Si de plus en plus de foyers sont théoriquement éligibles à l'Internet très haut débit, il reste encore du chemin à faire pour que toute la ville soit entièrement fibrée. Aujourd'hui, l'ensemble de la commune est connectable en FTTO (Fibre To The Office, la fibre aux débits gargantuesques et aux abonnements plus conséquents réservée aux professionnels). Pour les particuliers, qui peuvent espérer être raccordés à la FTTH (Fibre To The Home), la situation est plus contrastée puisque seuls 33% des foyers sont reliés par la fibre. "Orange nous a annoncé que sur l'ensemble de la commune qui compte 6892 logements à raccorder, 2270 prises sont commercialisables en FTTH et 570 ont effectivement été vendues",

explique Olivier Patou responsable du service systèmes d'information de la commune qui rappelle que priorité est donnée aux immeubles et aux zones pavillonnaires. En ce qui concerne les travaux, la ville est divisée en trois lots distincts. Si les travaux de raccordement ont débuté et se poursuivent sur les deux premiers, aucune date de lancement de chantier pour le troisième n'est encore programmée. Si les locataires d'un bailleur social n'ont aucune formalité particulière à faire pour obtenir la fibre, les propriétaires d'un appartement ou d'une maison ont quelques démarches à faire pour que leur logement puisse bénéficier du très haut débit.

A noter : un logement raccordé par Orange à la fibre peut souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de son choix! ■



Des travaux de mise en place de la fibre à Saint-Egrève

**PRATIQUE** : pour tout savoir sur l'obtention de la fibre : [commentavoirlafibre.orange.fr](http://commentavoirlafibre.orange.fr)

6

C'est le nombre de restaurants du "food park" qui devrait ouvrir ses portes en novembre dans la zone d'activité à côté des nouveaux locaux de Leroy-Merlin. Le site est en cours d'aménagement par Cardety

**COPROPRIETES** : pour être "fibrées", les copropriétés doivent faire signer un accord syndic lors de l'assemblée générale afin d'autoriser le raccordement de l'immeuble par un opérateur

**VENCE ECOPARC** : le chantier de construction des futurs locaux de la société Rexel avance. A l'automne prochain, l'antenne saint-égrévoise de l'entreprise pourra s'installer dans les 1847 m<sup>2</sup> de bureaux dans "Novaparc" un ensemble immobilier de 9450 m<sup>2</sup>

## Inauguration de Leroy-Merlin



Dès le lendemain de l'inauguration, les clients ont pu découvrir le nouveau magasin

3 000 m<sup>2</sup> de surface de vente répartis entre deux espaces et desservis par 447 places de stationnement ombragées grâce à la plantation de 230 arbres. C'est succinctement le descriptif du nouveau magasin Leroy-Merlin qui lundi 27 mars dernier a été inauguré en présence du Maire Catherine Kamowski accompagnée par Fabrice Hugelé, vice-président de la Métropole en charge de l'économie, de l'industrie et du tourisme, et d'Hubert Demarquette directeur de l'établissement et de nombreux représentants du groupe. Edifié sur la ZAC aménagée par la Métropole sur les anciens terrains de l'ETAMAT, ce magasin propose à ses clients 8 000 m<sup>2</sup> de surface de vente auxquels s'ajoutent 4 800 m<sup>2</sup> de "cour des matériaux". Un bel espace comparé aux locaux anciennement occupés à Cap 38 et qui comptaient déjà 6 000 m<sup>2</sup> en intérieur. Ces locaux doivent d'ailleurs être prochainement réinvestis par Décathlon et une autre enseigne...Affaire à suivre! ■

# PLH 2017-2022 : avis favorable

Lors du Conseil Municipal du 15 février dernier, la Ville de Saint-Egrève a approuvé le Programme Local de l'Habitat de la Métropole pour la période 2017-2022. Élaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'habitat, les communes et les habitants, ce PLH définit les objectifs de la collectivité pour répondre aux besoins en logement et en hébergement sur l'ensemble des 49 communes de la métropole et indiquer les moyens pour y parvenir. Document stratégique, il porte tout à la fois sur la production de logements publics et privés, sur l'amélioration du parc existant et sur l'attention portée



Construction de logements à Prédiou

aux populations spécifiques. Arrêté et adopté par le Conseil Métropolitain du 16 décembre dernier, il définit quatre grandes orientations en matière d'habitat pour les six années à venir :

placer l'habitant au cœur de la politique de l'habitat, rendre le parc existant attractif et maintenir un niveau de production suffisant, agir sur l'équilibre social du territoire à travers la

diversification de l'offre et les orientations d'attribution et enfin animer le PLH et évaluer les actions sont au cœur de ces 610 pages. ■

## Le logement en chiffres

La Métropole grenobloise compte environ 224 400 logements soit un peu plus de 48 000 maisons et 173 400 appartements. Le PLH 2017-2022 a pour objectif la création de 2 900 logements par an dont 1 300 logements sociaux par une action foncière, urbaine et opérationnelle. A Saint-Egrève, en accord avec le Plan Local d'Urbanisme municipal toujours en vigueur, 223 logements dont 75 destinés au locatif social devraient ainsi être en moyenne produits jusqu'en 2022.

**FOND DE PARTICIPATION METROPOLITAIN :**  
le FPM soutient les projets locaux des habitants et des associations. Les dossiers sont à déposer jusqu'au 21 avril sur [participation.lametro.fr](http://participation.lametro.fr). Un comité d'attribution se tiendra jeudi 18 mai. En savoir + : [fpm@lametro.fr](mailto:fpm@lametro.fr)

## En bus vers Centr'Alp



photo : G. Galoyer

Depuis septembre 2016, un bus Transisère relie directement Saint-Egrève à Centr'Alp, la zone d'activité du Pays Voironnais. Du lundi au vendredi entre 7h et 9h, 12h et 14h, 16h et 18h30, la ligne Express 2 dessert directement ce site et permet notamment à ceux qui travaillent dans le secteur d'être déposés à proximité de leur entreprise. Le temps de parcours moyen est de 26 minutes. Cette solution de transport est proposée à titre expérimental jusqu'en août 2017! Si les tarifs sont ceux de la zone A

de Transisère (les abonnements mensuels oscillant entre 18,10€ et 60,20€ selon les droits de chacun) il faut rappeler que 50% de ces derniers peuvent être pris en charge par l'employeur. Pour les derniers kilomètres sur Centr'Alp, il est possible d'utiliser la navette 21 du Pays Voironnais ou le vélo grâce au "bike hangar". A noter : deux nouveaux passages quotidiens de la ligne Express Transisère 7320 sont proposés à l'arrêt "Pont barrage". ■  
En savoir + : 04 76 05 03 47 / [transport@paysvoironnais.com](mailto:transport@paysvoironnais.com)

## Zapping du mois

MARS

Jeudi  
2



## Un marché bien installé

Nouveau cadre pour le marché de fin de journée du jeudi! En effet, depuis le début du mois de mars, les commerçants peuvent désormais s'installer sur la toute nouvelle allée cavalière fraîchement requalifiée par la Ville qui relie la RD 1075 au Château Borel. Ce déménagement de quelques mètres a permis à chacun de s'étendre le long de cette nouvelle promenade, les aménagements permettant aux marchands et à leurs clients d'être accueillis dans de meilleures conditions de confort.

## Un nouveau primeur au Châtelet

Depuis le mercredi 15 mars, il faut compter avec "Lyard primeur", le nouveau magasin de fruits et légumes de Gilles Guclu. En effet, cet habitué des marchés de Fontaine vient d'ouvrir une surface de vente d'environ 70 m<sup>2</sup>, en face du Châtelet. Le primeur qui souhaitait s'installer à Saint-Egrève depuis de nombreuses années propose désormais des produits frais mais aussi un rayon épicerie fine. "J'ai racheté mon entreprise en 2008 mais je travaille dans le secteur des fruits et légumes

depuis la fin des années 80", explique Gilles Guclu qui précise que si en hiver 50 à 60% de ses produits sont directement achetés auprès des producteurs, "ça passe à 100% en été". Pour gagner le cœur de sa nouvelle clientèle saint-égrévoise, le commerçant qui ouvre de 7h à 12h30 et de 15h à 19h30 du mardi au samedi et le dimanche matin, souhaite proposer des services diversifiés comme la livraison gratuite à domicile. ■  
**Contact: 04 56 17 66 42.**



Gilles Guclu (à gauche) installe ses étals à Saint-Egrève

**PROJET IMMOBILIER** : mardi 11 avril à 18h30  
une présentation du projet de neuf logements  
allée de Bellevue est proposée par Aubreton-Mersaoui

## De l'énergie à revendre... ou à consommer!



Photovoltaïque : récolte d'énergie sur le toit de La Vence Scène

Ce n'est pas nouveau : à Saint-Egrève bon nombre de particuliers ont déjà sauté le pas et se sont lancés dans la production photovoltaïque pour revendre de l'électricité à l'opérateur historique. Qu'il soit motivé par des raisons économiques ou par conviction,

ce choix de l'énergie solaire a été fait par une soixantaine de propriétaires de maison individuelle depuis 2010. "Il faut à ces particuliers ajouter les immeubles d'habitation qui eux aussi ont installé des dispositifs de captation de l'énergie solaire en toiture" ajoute le responsable

du service urbanisme de la Ville en prenant l'exemple de l'immeuble du Faubourg ou le projet de quartier durable de la Gare.

Jusqu'à présent, les propriétaires de panneaux photovoltaïques avaient intérêt à revendre intégralement l'électricité produite car ils bénéficiaient pour cela de tarifs très supérieurs au prix auquel ils achetaient l'énergie nécessaire à leur propre consommation. Toutefois, avec la baisse des tarifs de rachat qui oscillent désormais entre 12 et 24 centimes par KWh pour les petites installations et la hausse des prix de l'électricité qui s'élèvent aujourd'hui à 16 centimes du KWh pour le tarif bleu de base, les conditions économiques sont devenues plus favorables à l'autoconsommation de l'électricité produite sur les toits des particuliers.

Le 15 février dernier, une loi visant à favoriser le développement de l'autoconsommation d'énergie dans l'Hexagone a été adoptée afin d'accompagner les Français. Cette loi prévoit notamment l'obligation pour les gestionnaires de réseaux

de faciliter les opérations d'autoconsommation et l'établissement d'un tarif spécifique pour rémunérer l'utilisation du réseau. Les particuliers ne sont en outre qu'une première étape de l'autoconsommation puisque le secteur tertiaire est lui aussi démarché et les réflexions mûrissent sur l'habitat collectif ou à l'échelle des quartiers. ■

### Une ville pleine d'énergie!

Le saviez-vous ? Saint-Egrève dispose sur quelques toits de ses bâtiments publics de près de 1000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Ces installations produisent chaque année environ 70 384 kwh, soit 2,6% de la consommation électrique annuelle totale de la ville ou l'équivalent de celle de 13 foyers. Pas mal non ? Mais ce n'est pas tout: en passant une convention avec Solaire d'ici, Saint-Egrève met à disposition plusieurs de ses toitures pour permettre à des particuliers d'investir dans des panneaux solaires.

## La Vence avance

Le reflet de Vence avance. A deux pas du Pont de Vence, à l'angle de la RD 1075 et de la rue Paviot, la COGEDIM a lancé depuis quelques semaines la construction d'un ensemble qui à terme devrait compter 88 logements allant du T1 au T4. Ces appartements seront répartis sur deux bâtiments, l'un R+4 en bordure de la route de Grenoble, l'autre en R+2 au niveau de la rue Paviot. En accord avec les orientations d'aménagement du PLU, le projet s'inscrit dans le processus d'évolution du secteur lié à l'arrivée du Tram. La mixité est ici au programme puisque 35% des 88 appartements sont destinés à la location aidée tandis que 200 m<sup>2</sup> de surface commerciale seront aménagés en rez-de-chaussée. Du point de vue environnemental, 30% de la surface de ce terrain seront aménagés en espaces verts ce qui permettra une gestion par rétention et infiltration des eaux pluviales. Des capteurs solaires et autres dispositifs visant à réduire les besoins en énergie de l'immeuble lui permettront d'obtenir un label Bâtiment Basse Consommation. Enfin, pour animer l'ensemble une attention toute particulière a été portée au volet paysager puisque de larges trouées traversantes doivent permettre de conserver pour les piétons des perspectives visuelles vers le Vercors depuis la route de Grenoble. La livraison de l'ensemble est prévue pour octobre 2018. ■



Le reflet de Vence en construction en contrebas de la RD 1075

## Un miroir d'eau, pour le carrefour



Les aménagements paysagers du nouveau carrefour qui s'appelle désormais "Carrefour des deux massifs" peuvent commencer

Après la mise en fonctionnement du carrefour à feux réalisé par le Conseil Départemental à l'angle de l'avenue San Marino et de la rue des Abattoirs, la Ville va pouvoir intervenir afin de réaliser des aménagements paysagers sur le terre-plein central du site. C'est un "miroir d'eau" qui va donc être créé. A l'image de ce qui a été réalisé à Grenoble place Nelson Mandela le long de la ligne B du tram c'est donc un bassin d'une très faible profondeur qui va être creusé. Par temps calme, il permettra aux montagnes et aux paysages alentours de se refléter dans l'eau et animera le lieu. En outre, afin de végétaliser cette place centrale et ses abords, entre 30 et 40 arbres seront plantés par la Ville. Les terre-pleins qui séparent les voies de circulation sur l'avenue San Marino et sur les rues de la Biolle et des Abattoirs seront eux-aussi engazonnés et arborés. Coût de l'opération, qui devrait se terminer en juillet prochain : 200 000 €. ■

## Alerte au tigre

Petit, noir avec des rayures blanches, le moustique tigre recommence à proliférer avec les beaux jours. L'insecte pouvant être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou zika, des gestes simples permettent d'éviter qu'il colonise Saint-Egrève. Eviter les points d'eau stagnante dans lesquels les insectes pondent leurs œufs en fait partie. ■



En savoir + :

[www.eid-rhonealpes.com/nuisances.htm](http://www.eid-rhonealpes.com/nuisances.htm)

## Zapping du mois

MARS

Mercredi  
15

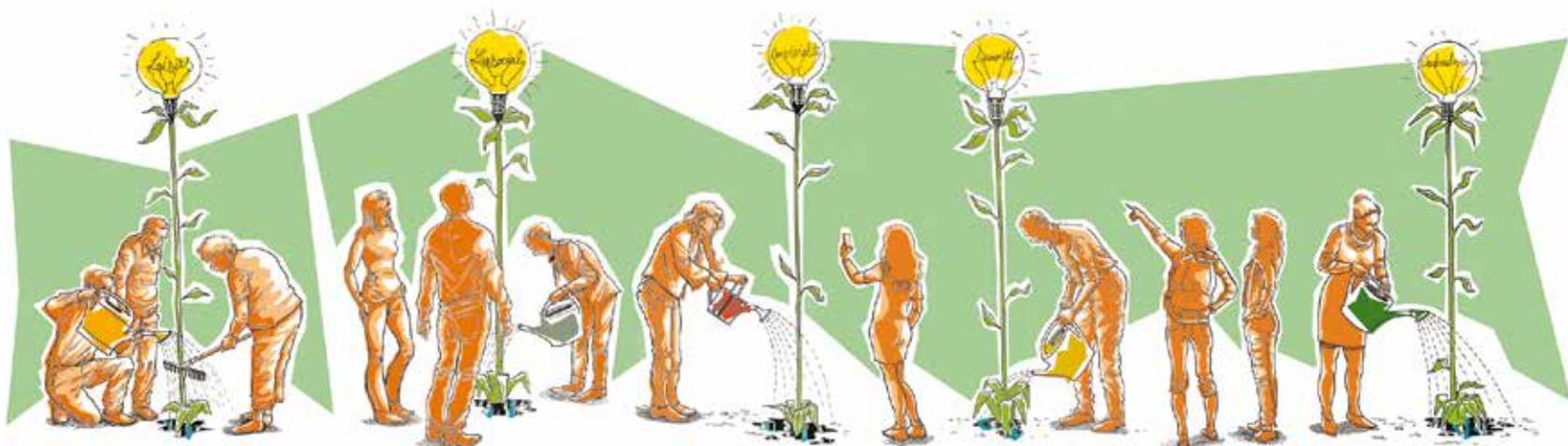


## Redessiner le parc

Le service des espaces verts et le service espace urbain de la Ville poursuivent le remodelage du parc de l'Hôtel de Ville. En effet, les cheminements y sont actuellement redessinés afin de créer un passage plus direct entre le skatepark et la mairie et d'épouser plus harmonieusement les lieux. Des plantations d'arbustes persistants du côté des immeubles du Châtelet sont en cours. Ces travaux, lancés il y a quelques semaines, devraient se terminer à la fin du printemps avec la déconstruction de l'ancien parking qui accueillait le marché et qui sera remplacé par de la pelouse.

Participation

# “L’APIH culture” prend racine !



**L’APIH, l’Appel aux Projets et Initiatives des Habitants lancé par la Ville se concrétise. Le dispositif municipal propose de consacrer 45 000€ au budget 2018 pour réaliser des idées de Saint-Egrévois qui pourraient participer à améliorer le quotidien de tous. Explications.**

Annoncé par le Maire Catherine Kamowski lors de la cérémonie des vœux aux habitants en janvier dernier, présenté en détails dans le numéro de mars de Saint-Egrève le Journal, le nouveau dispositif APIH est incontestablement la nouveauté 2017 en matière de participation citoyenne.

Si le dispositif en lui-même a été largement présenté à la population le mois dernier, un mode d’emploi synthétique est ce mois-ci distribué avec le nouveau numéro du magazine municipal. L’occasion pour tous

de constater la simplicité de la marche à suivre pour proposer ses idées. Pour mémoire, les Saint-Egrévois qui le souhaitent peuvent proposer à la Ville un ou plusieurs projets d’investissement sur le domaine public. Ils peuvent concerner l’amélioration et l’embellissement du cadre de vie, l’aménagement de sécurité de l’espace public, la lutte contre les changements climatiques et l’adaptation à ces changements ou plus largement le bien-vivre ensemble à Saint-Egrève et le renforcement du lien social et de la convivialité.

Un large champ d’intervention donc exclusivement réservé à des investissements auxquels une enveloppe globale de 45 000 € sera consacrée dans le budget 2018. Cette somme servira à financer les projets retenus dans la limite de 15 000 € qui seront exclusivement réservés à chacun des trois grands secteurs de la Ville. Ce sont d’ailleurs les Saint-Egrévois eux-mêmes, par le truchement des Conseils des habitants qui seront amenés à désigner les projets qui leur semblent le plus à même de répondre à l’intérêt

général. Robert Woumeni, qui s’implique depuis 2014 dans ces Conseils des habitants souhaite d’ailleurs un franc succès à ce dispositif. Selon lui “il s’agit d’une excellente initiative pour encourager la participation citoyenne, sur des questions d’intérêt général. La Ville et les habitants auront avec ce dispositif, si une communication adéquate est déployée, un outil de citoyenneté et de création du lien social”.

Voilà qui est dit! ■

( 45 000 €

*C’est l’enveloppe budgétaire qui servira en 2018 à financer les projets APIH de 2017. 15 000€ sont réservés à chacun des trois grands secteurs de la ville (Nord-Cornillon, Vence et Sud-Néron)*

## Oh APIH day !

Oh joie! Le jeudi 4 mai, de 18h à 20h30, la Ville propose un atelier d’aide consacré au dispositif d’Appel aux Projets et Initiatives des Habitants, une sorte d’ “APIH day” pour parler en bon français... Ce rendez-vous proposé à la Maison des Associations est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent proposer leur idée pour la ville mais qui ne savent pas trop comment la présenter ou qui auraient besoin de précisions concernant une éventuelle enveloppe budgétaire nécessaire à la réaliser ou des questions purement techniques... Pour répondre aux Saint-Egrévois, des élus et des techniciens seront bien évidemment de la partie!



Conseil municipal

**La prochaine séance publique se déroule le mercredi 7 juin** en salle du Conseil Municipal de l’Hôtel de Ville.

## Sécurité routière

## Partager la route sereinement

La “Métropole apaisée”, qui impose la limitation de vitesse à 30 km/h dans toute l’agglomération devait participer à faire évoluer le comportement des automobilistes pour plus de sécurité. Où en est-on ?



Avenue de La Monta (notre photo), avenue du M. Gal.Viallet, rues de la Contamine, du Lt. Fiancey, de l’Isère et des Brioux : 6 radars pédagogiques sont installés à Saint-Egrève

À l’lendemain de la généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h dans l’ensemble de l’agglomération, la Ville de Saint-Egrève a mené en novembre

dernier une campagne de relevé des vitesses enregistrées par les radars pédagogiques de l’avenue du Général Viallet et de la rue du Lieutenant

Fiancey. “Durant trois semaines, nous avons constaté que les automobilistes roulaient en moyenne à 33 km/h sur cette première artère et à 35 km/h sur celle de Prédieu. C’est au-dessus des 30 km/h autorisés. Mais il faut tenir compte d’une marge d’erreur des radars pédagogiques qui peuvent prendre des mesures à 200 m de distance. On peut constater que sur cette distance les véhicules sont en phase de décélération et qu’à hauteur des écoles au niveau des ralentisseurs installés par la Ville, la vitesse est bien moindre”, constate Claude Pruvost, le chef de la police municipale de Saint-Egrève qui déplore le fait que si la plupart des véhicules ont adopté une conduite apaisée, il reste quelques automobilistes qui roulent encore trop vite. “Le vrai point noir à Saint-Egrève, c’est plutôt le stationnement anarchique aux abords des groupes scolaires. Nous rencontrons toujours le même problème : des véhicules stationnés sur les trottoirs ou en double file au plus près des accès aux écoles. Cela gêne les familles, les riverains et peut même créer des situations qui mettent des enfants en insécurité”. ■

## Un code de la route pour tous

Il faut ici rappeler que le code de la route s’applique à tous. Que l’on soit automobiliste, motard, cycliste ou piéton, chacun doit partager sereinement l’espace public. Ainsi, les deux-roues, sont soumis aux mêmes règles de vitesse et de dépassement en agglomération que les autres ! Les motos et scooters ne peuvent donc pas slalomer ou utiliser les bandes cyclables qui comme leur nom l’indique sont exclusivement réservées... aux cyclistes. Ces derniers, s’ils peuvent s’affranchir de certains feux rouges pour tourner à droite ne doivent pas les brûler impunément au risque de créer un accident. “Sur les marchés, les cyclistes doivent mettre pied à terre”, rappelle Claude Pruvost dont les agents ont plusieurs fois été appelés car des vélos traversaient en trombe ces espaces piétons au risque de renverser un passant.

Quel que soit le mode de transport que l’on utilise il faut donc toujours garder à l’esprit que l’espace public appartient à tout le monde et que pour le partager sereinement en plus du code de la route, l’idéal est de rester courtois et d’adopter un véritable code de bonne conduite...

## Carte d’identité

Depuis le 21 mars dernier, les demandes pour obtenir sa carte nationale d’identité sont désormais traitées uniquement sur rendez-vous, à l’instar des passeports. En effet, la procédure de demande de carte nationale d’identité est maintenant alignée sur celle en vigueur pour les passeports biométriques et nécessite notamment la prise des empreintes digitales du demandeur grâce à un dispositif dont seules 26 communes en

Isère, dont Saint-Egrève, sont équipées. Cette démarche peut être simplifiée à l’aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> qui permet d’éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc de gagner du temps. Pour profiter de cette démarche simplifiée, il faut noter le numéro de pré-demande attribué après avoir rempli le formulaire en ligne, prendre rendez-vous avec



Un dispositif de recueil d’empreintes digitales en mairie

une mairie équipée d’un dispositif de recueil, s’y présenter avec les pièces justificatives

nécessaires pour déposer son dossier et procéder à la prise d’empreintes digitales. ■



**14**

C'est le nombre de bureaux de vote désormais mis en place sur la Commune. Ils sont tous installés dans des locaux municipaux.



**189**

C'est le nombre de jeunes saint-égrévois inscrits d'office pour la première fois sur la liste électorale au 28 février dernier.



**12052**

C'est au 28 février dernier le nombre exact d'électeurs inscrits sur les listes électorales saint-égrévoises.

dossier

**Citoyenneté**

2017 a un calendrier électoral bien chargé puisque entre avril et juin, les électeurs sont appelés à venir s'exprimer par quatre fois dans les urnes afin de désigner le nouveau Président de la République et pour renouveler l'Assemblée Nationale. En attendant le déroulement de ces deux scrutins, programmés les dimanches 23 avril et 7 mai pour les présidentielles et les 11 et 18 juin pour les législatives, Saint-Egrève le journal propose un petit tour d'horizon pratique pour accomplir son devoir de citoyen en toute sérénité.

sommaire du dossier

- page 13  
*Voter : agir citoyen !*
- page 14  
*S'impliquer*  
*Procurations : pouvoir voter à distance*  
*Vote : du nouveau dans les bureaux*
- page 15  
*Le Président, un Chef de l'Etat investi du pouvoir exécutif*



# Voter c'est utile et citoyen



**I**l n'aura échappé à personne qu'entre l'élection du nouveau Président de la République qui se déroule les 23 avril et 7 mai prochains et le scrutin des législatives prévu dans la foulée les 11 et 18 juin, l'agenda citoyen va être bien rempli. Traditionnellement, ces élections mobilisent les Français en général et les Saint-Egrévois en particulier. Bien que l'on ne puisse présager du taux de participation à venir, il est possible de constater que les Saint-Egrévois se sont déjà passionnés pour ces échéances électorales. "L'année précédant les grands rendez-vous électoraux, on enregistre généralement une hausse des inscriptions sur les listes électorales", explique Jean-François Compe, chef du service population de la ville de Saint-Egrève. Au 28 février dernier, date à laquelle cette liste a été officiellement arrêtée la commune comptait très exactement 12 052 électeurs. Au total, "en 2016, 1 399 Saint-Egrévois ont fait les démarches nécessaires pour être bien inscrits sur nos listes électorales. Parmi eux, on compte 189 jeunes et 120 personnes inscrites pour la

première fois sur les listes électorales".

Orchestrée par le service population qui se charge de tenir à jour les listes électorales, mais aussi de mettre en place toute la logistique nécessaire au bon déroulement du scrutin sur la commune, l'organisation saint-égrévoise des élections doit, cette année, évoluer quelque peu par rapport aux habitudes.

## 14 bureaux de vote

Premier changement majeur de 2017: le nombre de bureaux de vote à Saint-Egrève passe de 12 à 14. En effet, certains comptaient plus de 1 000 électeurs, alors qu'en moyenne il n'en faut pas plus de 800 pour faciliter les opérations lors du scrutin. Le découpage électoral de la ville a donc été refait afin de rationaliser le fonctionnement des bureaux existants et d'y fluidifier le passage dans l'isoloir des Saint-Egrévois des secteurs concernés. La création de deux bureaux de vote va permettre en outre de gérer plus facilement le dépouillement des voix une fois le scrutin clos. A ces deux créations s'ajoute aussi le

déménagement de deux autres bureaux qui ont été rapprochés des bureaux existants.

## Les coulisses de l'élection

C'est aux communes que revient la responsabilité d'organiser et de veiller au bon déroulement des élections. Et cela commence bien en amont des jours de scrutin. En effet, outre l'établissement de la liste électorale, les communes doivent aussi offrir à chaque candidat des espaces d'expression durant tout le temps que dure la campagne officielle. Ainsi, à partir du 10 avril, date du début de la campagne officielle, les services techniques de Saint-Egrève vont installer pas moins de 90 panneaux électoraux pour permettre aux candidats de s'afficher et d'être vus en neuf points de la Ville. Parallèlement, le service élection prépare la mise en place des bureaux de vote.

Cette année, à cause de l'incendie qui a touché le Centre Technique Municipal, il a fallu réinvestir 25 000€ pour racheter tout le matériel nécessaire

à la bonne tenue des élections. Des indispensables isoloirs aux tables sur lesquelles sont disposées les urnes... Il a même été nécessaire de réinvestir dans des malles qui contiennent un "kit" pour chaque bureau de vote. Celui-ci comprend des fournitures de bureaux classiques ainsi que, détail plus original, "des lampes de poche et une lanterne pour que le scrutin et le dépouillement puissent se dérouler même en cas de panne d'électricité" indique Jean-François Compe qui rappelle que "la veille et le jour du scrutin, il faut aussi installer puis désinstaller et nettoyer chaque bureau de vote pour que, dès le lundi matin, les locaux municipaux puissent être réinvestis par leurs utilisateurs habituels". ■

## PARTICIPATION LOCALE

Lors du dernier scrutin présidentiel de 2012, sur les 11 782 inscrits saint-égrévois, 9 690 (82,24%) se sont exprimés au premier tour et 9 573 (81,25%) au deuxième tour. Un taux de participation supérieur à la moyenne nationale puisque chaque tour avait mobilisé respectivement 79,48% puis 80,35% de votants.

# Tout savoir pour bien voter

Les 23 avril et 7 mai les 14 bureaux de vote de la ville sont ouverts de 8h à 19h. Pour participer à la désignation du futur Président de la République, il suffit d'être inscrit sur la liste électorale et de se présenter dans son bureau de vote (dont l'adresse est indiquée sur la carte d'électeur) muni d'une pièce d'identité avec photo.

## Procurations : pouvoir voter à distance

Vous n'êtes pas là le jour du scrutin? Pas de panique, il est toujours possible de voter par procuration! Pour cela, il faut confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que soi. Ce dispositif permet à un électeur absent (le "mandant") de choisir un autre électeur (le "mandataire") pour accomplir à sa place son devoir civique. La procuration peut être limitée à un scrutin

déterminé ou être établie pour une durée de son choix, dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement, si l'intéressé établit être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote. Il faut réaliser ces démarches suffisamment tôt avant le scrutin pour que la procuration puisse être acheminée en mairie avant le samedi matin précédant le scrutin. Pour établir

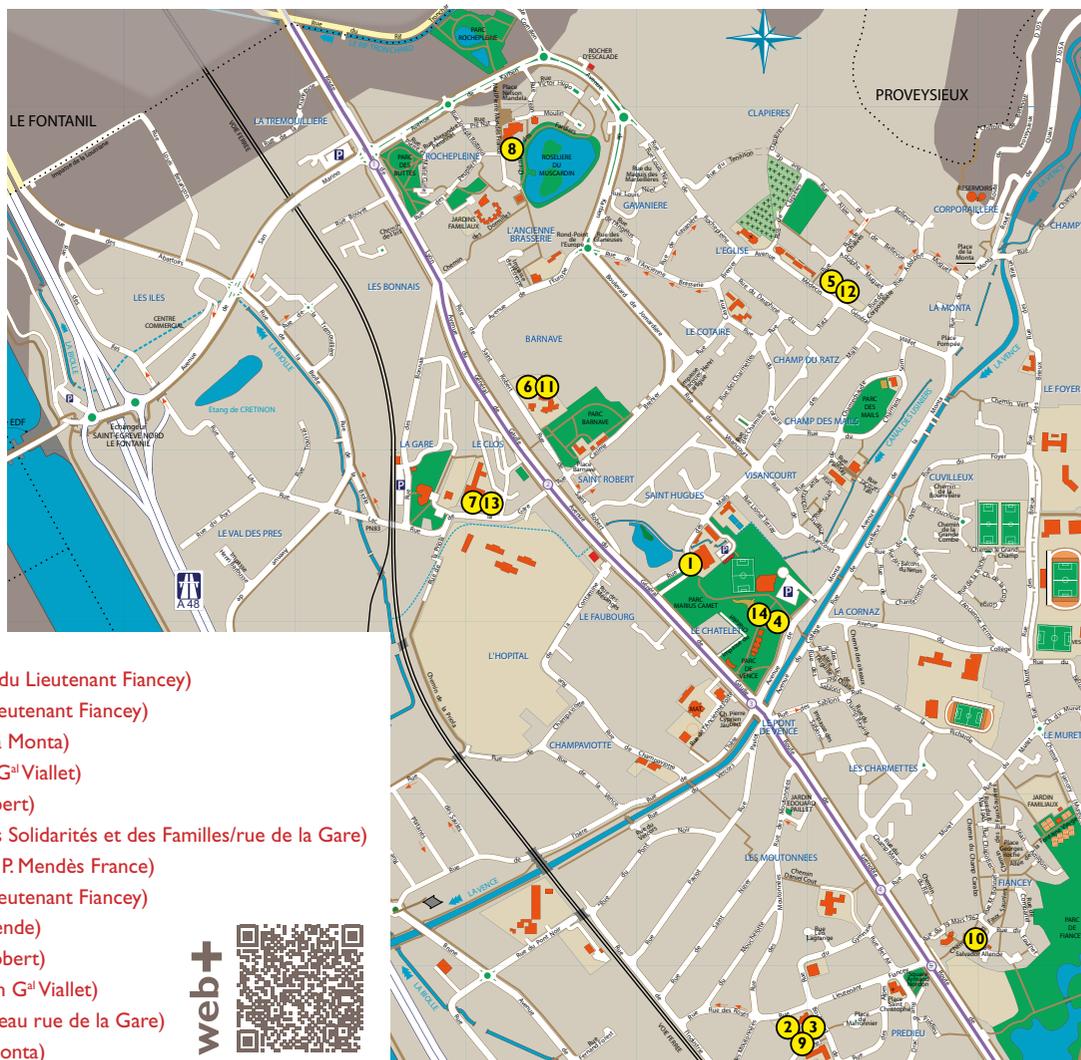
une procuration, le mandant doit se présenter personnellement dans une gendarmerie (comme celle de Saint-Egrève rue des peupliers. 04 76 75 30 93) et être muni d'une pièce d'identité et du formulaire CERFA de vote par procuration (il peut être obtenu au guichet de la gendarmerie mais est aussi téléchargeable en ligne sur le [www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14952.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do)).

Pour sa part, le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et bien sûr être inscrit dans la même commune que le mandant.

Attention, c'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration à son nom et ce dernier ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. ■

## Vote: du nouveau dans les bureaux!

À compter de cette année, 14 bureaux seront désormais ouverts aux Saint-Egrévois contre seulement douze jusqu'à présent. En même temps et pour rationaliser l'organisation des élections, deux autres bureaux de vote ont été déplacés. Ainsi, le bureau 4 qui était jusqu'alors installé au collège Barnave est transféré au Patio à côté du nouveau bureau n°14. Le bureau n°7 de la Maison des Solidarités et des Familles sera lui désormais installé au préau de l'école de la Gare à côté du nouveau bureau qui porte le n°13. ■



- 1- Hôtel de Ville (avenue G<sup>l</sup> de Gaulle)
- 2- Préau école élémentaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancy)
- 3- Restaurant scolaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancy)
- 4- Le Patio (ex collège Barnave / av. de La Monta)
- 5- Préau Ecole de la Monta (av. Médecin G<sup>l</sup> Viallet)
- 6- Préau Ecole Barnave (rue de Saint Robert)
- 7- Préau école de la Gare (ex Maison des Solidarités et des Familles/rue de la Gare)
- 8- Restaurant Scolaire Rochepleine (mail P. Mendès France)
- 9- Restaurant scolaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancy)
- 10- Salle Polyvalente Fiancy (place S.Allende)
- 11- Préau Ecole Barnave (rue de Saint Robert)
- 12- Préau Ecole de La Monta (av. Médecin G<sup>l</sup> Viallet)
- 13- Préau Ecole de la Gare (nouveau bureau rue de la Gare)
- 14- Le Patio (nouveau bureau av. de La Monta)

# Assesseurs, scrutateurs... s'impliquer

Si voter est un acte citoyen, s'impliquer dans le bon déroulement des élections fait aussi partie d'un engagement civique fort. Les Saint-Egrévois qui le souhaitent peuvent participer au bon déroulement des journées électorales en étant notamment assesseurs dans l'un des 14 bureaux de vote de la commune. Au nombre de deux par bureau de vote, les assesseurs sont des bénévoles qui assistent le président durant le scrutin. Ils participent à vérifier l'identité des électeurs, leur inscription sur les listes électorales... Ces

personnes sont généralement désignées par les candidats toutefois, lorsque les candidats ne désignent pas d'assesseurs en nombre suffisant, c'est le Maire qui désigne des personnes pour la bonne tenue des bureaux de vote. Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de Saint-Egrève peuvent être assesseur désigné par le Maire. Pour ce faire il suffit simplement de s'adresser au cabinet du Maire au 04 76 56 53 41 qui établit une sorte de liste complémentaire pour le cas où le nombre d'assesseurs ne serait pas suffisant. De plus, il



est aussi possible de participer au dépouillement des bulletins le soir après le vote en tant que

scrutateur en se faisant connaître du Président du bureau de vote le jour des élections. ■

## Les principaux pouvoirs du Chef de l'Etat en bref



Le palais de l'Élysée est le siège permanent de la Présidence de la République depuis 1874

Le Président de la République est élu pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Clé de voûte des institutions de la V<sup>e</sup> République, le suffrage universel direct imposé par Charles De Gaulle en 1962 est un mode de désignation lui conférant une légitimité démocratique en rapport avec l'étendue de ses pouvoirs définis par la Constitution du 4 octobre 1958.

► **Chef de l'exécutif** : le Président de la République nomme le Premier ministre. Et sur proposition de ce dernier, il nomme les autres membres du gouvernement et met fin à

leurs fonctions. Le Président et son gouvernement forment les deux faces du pouvoir exécutif. Il préside le Conseil des ministres, signe les ordonnances et les décrets. Il nomme les principaux responsables de l'administration.

► **Garant de la Constitution** : le Président de la République veille au respect de la Constitution de la V<sup>e</sup> République et il se doit d'assurer et l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Il peut d'ailleurs être à l'initiative d'une révision de ce texte élaboré en 1958. Il peut saisir le Conseil constitutionnel,

dont il choisit trois membres sur neuf et nomme le président. En cas de crise, il peut, grâce à l'article 16, prendre des mesures d'exception. Il est aussi le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, il est assisté par le Conseil supérieur de la magistrature.

► **Chef de la diplomatie** : le Président s'impose comme l'interlocuteur des dirigeants des autres pays avec lesquels il négocie et ratifie les traités. C'est lui qui accrédite les ambassadeurs.

► **Chef des armées** : même en période de cohabitation,

défense et diplomatie relèvent toujours du "domaine réservé" du président de la République, c'est son "pré carré".

► **Chargé de la promulgation des lois** adoptées par le législateur. Le Président peut aussi être à l'origine de référendums relatifs à certains projets de loi. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale et convoquer le Parlement en session extraordinaire. ■

**En savoir + :**  
[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2017, les Français sont appelés à élire leur 25<sup>e</sup> Président de la République. De Louis-Napoléon Bonaparte en 1848 à François Hollande en 2012, ils ont en effet été 24 à avoir été élus jusqu'à présent à la fonction de Chef de l'Etat durant les cinq républiques de l'Histoire de France. Jusqu'à présent, c'est la III<sup>e</sup> République qui a été la plus grande pourvoyeuse de présidents : 14 en tout, d'Adolphe Thiers en 1871 à Albert Lebrun en 1940. A l'inverse, personne n'a occupé cette fonction durant la I<sup>ère</sup> République de 1792 à 1804 puisqu'elle n'existait pas...



## La MJC : des idées plein la tête

Cela fait 52 ans que la MJC a été créée à Saint-Egrève. Installée au Patio depuis 2014 l'association a aujourd'hui retrouvé une nouvelle vitalité et une nouvelle jeunesse.

En faisant un tour sur le site Internet de la MJC de Saint-Egrève, au fil des clics, on prend quelques claques colorées. Des photos d'animations, de stages, d'ateliers ou d'activités réveillent la rétine et invitent le visiteur à se plonger au cœur d'une association qui malgré son âge vénérable conserve une insolente jeunesse ! Mais au final, si tout le monde connaît de nom la MJC qui sait ce qui se cache réellement derrière celle-ci ? Pour le savoir, il suffit de se rendre au Patio pour y

rencontrer les membres du bureau de cette structure.

Aurore Balint, présidente de la MJC est l'une des chevilles ouvrières de la structure qui s'est installée au Patio en 2014. Dans le bureau, à une heure à laquelle celui-ci est normalement fermé au public, ça rentre, ça sort et une indéniable énergie est déjà palpable. Il faut dire que la fin d'année promet d'être plutôt chargée "On a sans doute visé un peu haut", s'amuse Aurore Balint qui avec les bénévoles se mobilise pour mettre sur pied les événements programmés pour les semaines à venir. Alors que la fête de la MJC du 31 mars n'est pas encore passée et que l'équipe croule sous les poissons réalisés par les enfants pour décorer l'Espace Robert Fiat, tout le monde se projette déjà dans les futurs événements. "Le 2 juin prochain, on a osé réserver La Vence Scène pour une soirée durant laquelle la MJC va faire son show. En juin toujours, on a prévu d'organiser une soirée guitare au Patio. Nous allons d'ailleurs participer à la Fête du Patio qui est organisée le 20 mai. Et il ne faut pas oublier la soirée gala de danse. D'ailleurs les danseuses d'Isabelle Rodriguez

ont une grosse actualité puisque le 9 avril certaines participent à un concours national à Valence et d'autres à un concours européen à Paris", évoque notamment la présidente qui survole aussi le fait que des partenariats avec des associations culturelles comme la Monposina (danse colombienne) et Artibala (danse africaine) sont dans les cartons pour mettre sur pied des événements communs. Du travail en perspective pour les bénévoles !

### Etat d'esprit associatif

Pascal Verrier, le secrétaire de l'association rappelle qu'à la MJC la vingtaine de membres du Conseil d'administration cumule environ "1100 heures de bénévolat purement administratif. Ils font un travail énorme que l'on pourrait confier à des salariés. A cet investissement, il faut ajouter toutes les heures de bénévolat normal dans le milieu associatif". "C'est un autre état d'esprit, on n'est pas une salle de sport ni une école de musique" renchérit Aurore Balint. Ici les gens qui participent à une activité sont invités à s'engager pour la faire vivre ! "La MJC compte environ 1200 adhérents qui participent aux activités régulières. Et puis il y

a aussi les stages que nous avons relancés depuis un an ou deux. Ils permettent aux enfants et aux familles de découvrir des activités nouvelles ce qui peut les aider à se décider pour s'y inscrire l'année suivante".

### Des projets plein la tête

Parmi les adhérents de la MJC, 42% sont des enfants. Une part que l'association espère développer dans les années qui viennent en étoffant l'offre d'activités qui leur sont spécialement réservées. Aurore Balint précise que la MJC s'efforce d'adapter ses animations aux attentes des familles "Il y a quelques temps on a fait un sondage auprès de nos adhérents duquel il était ressorti qu'ils souhaitaient que leurs enfants puissent bouger grâce à des activités physiques et artistiques. C'est comme ça qu'on a mis en place de l'éveil corporel pour les tout-petits, de la danse accessible dès 4 ans, un atelier zumba kid..." "Ces derniers temps on a trouvé nos marques, c'est pourquoi on se lance dans de nouveaux projets. On verra si ça marche ou s'il faut qu'on se calme l'an prochain", s'amuse enfin la présidente. On n'espère pas ! ■

### La MJC vite

Le Conseil d'administration compte une vingtaine de membres actifs, le bureau qui rassemble sept bénévoles reste ouvert à toutes les bonnes volontés. En plus des animateurs et autres intervenants rémunérés, une secrétaire à mi-temps a été récemment embauchée afin de réaliser une partie des tâches administratives de l'association qui compte environ 1200 membres. Parmi les 34 activités sportives, de loisir ou artistiques proposées, six ateliers (bois, aquarelle, peinture sur soie, terre, émaux et grès) sont animés par des bénévoles. Pour assurer son financement, l'association bénéficie d'une subvention municipale de 46 000 € à laquelle s'ajoutent les cotisations des adhérents.

## Parlons Loisirs à la MSF

Des étudiants en travail social de l'IUT II, soutenus par le CCAS, ont mis en place, le mercredi 12 avril à 18h une conférence ayant pour thème "les loisirs pour tous!". Dans le cadre de ce projet, ils invitent les Saint-Egrévois à venir participer à la Maison des Solidarités et des Familles à une soirée d'information et de promotion des activités artistiques, culturelles et de loisirs en direction des personnes en situation de handicap mental.

En savoir + : 06 36 25 94 50.

**(130kg** de truites vont être relâchés dans l'étang de Créton par le Comité des Fêtes à l'occasion de son Safari de pêche organisé les 8 et 9 avril. En savoir + : 06 32 46 03 78.

**STAGE INITIATION BD** : pendant les vacances de printemps, LABO, l'Atelier Bleu Orange, propose un stage d'initiation à la bande dessinée ouvert aux enfants à partir de 9 ans. Renseignements et inscriptions : 06 86 32 15 82 ou [latelierbleuorange@gmail.com](mailto:latelierbleuorange@gmail.com)

## S'inscrire au Panier de la Roselière

Avec son AMAP, le Panier de la Roselière, l'association Rochepleine Roselière propose aux Saint-Egrévois de recevoir régulièrement des assortiments de légumes, fruits, œufs, fromages, pain, produits de saison, produits localement, commandés à l'avance et livrés tous les mercredis de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Rochepleine. Des permanences d'inscriptions et d'information sont proposées les mercredis 5 et 12 avril de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Rochepleine. En savoir + : [amap.arr@gmail.com](mailto:amap.arr@gmail.com)

## Zapping du mois

MARS

Judi  
9



Pour terminer l'hiver en beauté, les salons de l'Hôtel de Ville ont accueilli les paysages enneigés d'Annie Chemin. A l'occasion du vernissage, animé par les bibliothécaires de la Ville, l'artiste a pu échanger avec son public ainsi que Geneviève Reynier et Catherine Haddad, adjointes municipales respectivement en charge de la culture et de l'environnement.

## Des vacances au Pôle!



Déjà (ou enfin!) ce sont les vacances de printemps. Pour l'occasion le Pôle Jeunesse a de nouveau mitonné un programme aux petits oignons pour les plus de 12 ans! Au menu pas moins de 14 activités sont prévues sur les deux semaines de congés. Parmi elles, cinq sont des nouveautés toutes fraîches de l'année. Ainsi, il sera notamment possible de s'initier au base-ball, à la magie, ou au graff en compagnie d'un

artiste professionnel. Un pique-nique à la Bastille ou de la luge des quatre saisons et une randonnée à Autrans sont aussi de la partie. Et en plus de ces activités, l'accueil libre reste de mise au Patio de 17h à 18h30... Attention, le nombre de place aux activités est limité et les inscriptions sont ouvertes depuis le 29 mars dernier... ■

Retrouvez le programme sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)

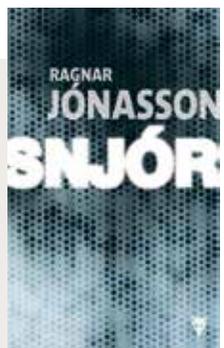
**ATELIER DE L'ISLO** : l'association propose des stages pendant les vacances : du 18 au 21 avril de 9h30 à 12h et du 24 au 28 avril de 17h à 18h30. Tél. : 06 16 08 59 70

## le temps de lire

### Secteur ADULTE

**SNJÓR** de Ragnar Jónasson, éditions de la Martinière, 2016.

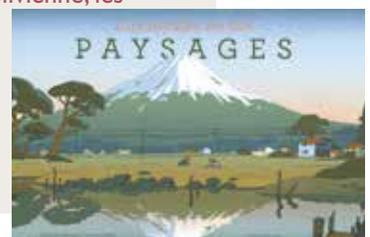
Le nord de l'Islande. Un petit village coupé du reste du pays par une tempête de neige qui n'en fini pas. Une mort étrange et des secrets enfouis qui resurgissent petit à petit. Un premier roman policier marqué par un rythme lent, calqué sur la torpeur de l'hiver où le jour et la nuit se confondent, nous laissant ressentir un sentiment d'isolement.



### Secteur JEUNESSE

**L'incroyable vie des paysages** de Claire Lecoivre et Vincent Mahe aux éditions Actes Sud Junior

Partez à la découverte des plus étonnants paysages de la planète au travers des panoramas qui illustrent ce livre : un désert de sel au milieu de la montagne bolivienne, les légendaires chutes d'eau du Niagara entre États-Unis et Canada, une forêt pétrifiée en Arizona ou la baie de Ha Long et "ses pains de sucre" au Vietnam. Cet album raconte la formation des sites naturels les plus surprenants de la planète. Magnifique!

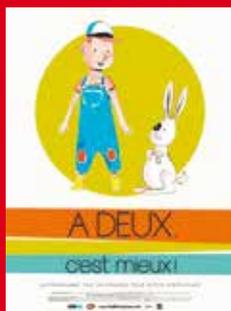




**Samedi 15 avril 2017 à 15h**

**L'école des lapins**

Les petits cinéphiles sont conviés, dès 4 ans, à venir découvrir les aventures du lapin Max, un jeune voleur qui se retrouve enfermé dans une vieille école. Avec son amie, la lapine Emmy, il apprendra l'art du Lapin de Pâques, affrontera une famille de renards fourbes et découvrira le sens de l'amitié. Cette projection est suivie d'une animation création de masque et s'inscrit dans le cadre des séances animées proposées chaque mois à La Vence Scène! Et dans le cadre d'un ciné p'tit déj' pendant les vacances scolaires...



**Mardi 18 avril à 10h30**

**A deux, c'est mieux!**

Pour les vacances, La Vence Scène propose aux tout-petits un ciné p'tit déj' autour d'A deux c'est mieux, une petite sélection de films courts d'animation qui invite le jeune public à une balade sur le thème de l'amitié, toute en douceur spécialement conçue pour lui. Dès 2 ans.



Renseignements : 04 76 56 53 18  
 Billetterie : sur place  
 ou [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)

# LA VENCE SCENE

**Mardi 11 avril à 20h**

## Manon Lescaut de Puccini

Dès sa création en 1893 à Turin, Manon Lescaut de Puccini a suscité l'enthousiasme et du public et de la critique. Troisième opéra de Giacomo Puccini, il met en scène en quatre actes les amours tumultueuses (et forcément tragiques) de Manon Lescaut et du Chevalier des Grieux. S'inspirant du roman écrit un siècle plus tôt par l'Abbé Prévost, Puccini donne voix à une héroïne provocante et scandaleuse. Mais malgré sa quête éperdue de plaisirs faciles et de luxe, Manon Lescaut n'en reste pas moins une amoureuse éperdue. 124 ans, plus tard le Théâtre de Turin propose de célébrer ensemble sur grand écran le retour de Manon Lescaut sur le lieu de sa création! ■



**Vendredi 14 avril**

## El Cid... d'après Corneille



L'Agence de Voyages Imaginaires revient avec une version revisitée du Cid, LE grand classique de Corneille! Après avoir fait salle comble la saison dernière avec "Le Conte d'Hiver", la Compagnie Philippe Car réussit l'exploit de remplir une fois de plus La Vence Scène en proposant une pièce dans laquelle le comique et le tragique s'entrechoquent.

Entre amours impossibles, et combat de cape et d'épée, l'histoire qui relève à la fois de Shakespeare, d'Hitchcock, et de Tarantino tient en haleine le spectateur et la mise en scène foraine participe à faire de cette œuvre un petit bijou de théâtre. ■

**En savoir plus :** [www.voyagesimaginaires.fr](http://www.voyagesimaginaires.fr)

**CONCERT IMPROVISE :** en marge de la pièce "El Cid!", l'Agence de Voyages Imaginaires propose un concert improvisé à la Bibliothèque Barnave le mercredi 12 avril à 16h

**AVIS AUX SCOLAIRES :** une représentation de "El Cid" est donnée jeudi 13 avril dans le cadre collège-lycée au Théâtre

# l'agenda du 6 au 23 avril 2017



JUSQU'AU 8 AVRIL

**Histoire (s) d'immigration**, expositions et événements à la Bibliothèque Barnave et à la Maison des Solidarités et des Familles.

SAMEDI 8 AVRIL

**Rencontre littéraire** avec Magyd Cherfi pour "Ma part de Gaulois", à la Bibliothèque Barnave à l'occasion du Printemps du Livre de Grenoble et dans le cadre de l'exposition "Histoire (s) d'immigration. 10h.

**Basket**, l'équipe pré-nat masculine de l'USSE reçoit Cran Pringy Basket au Gymnase Lionel Terray. 20h30.

**Repas dansant** du RCCN. Soirée paella animée par D.Vallet. 19h.

Résa : rccn38120@gmail.com

**Handball**, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Vesoul à la Halle Jean Balestas. 20h45.

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 AVRIL



**Safari truites** organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Egrève à l'étang de Crétonin. Inscriptions sur place dès 6h. En savoir + : 06 32 46 03 78.

DIMANCHE 9 AVRIL

**Basket**, l'équipe U20 inter-région de l'USSE reçoit Saint-J. Pontoise au Gymnase Lionel Terray. 13h30.

**Basket**, l'équipe U17 inter-région de l'USSE reçoit Oullins au Gymnase Lionel Terray. 15h30.

## LA VENCE SCÈNE cinéma



### ▶ A bras ouverts

Le 6 avril à 20h; le 7 avril à 18h et 20h; le 8 avril à 14h30, 16h30 et 20h30; le 9 avril à 15h et 18h; le 10 avril à 20h30; le 11 avril à 18h et 20h30.

### ▶ Les oubliés (VOSTF)

Le 6 avril à 20h; le 8 avril à 18h15; le 9 avril à 20h30.

### ▶ Baby boss

Le 8 avril à 14h et 16h; le 9 avril à 14h et 16h; le 11 avril à 17h30 (3D).

### ▶ Sage femme

Le 8 avril à 18h; le 9 avril à 20h; le 10 avril à 20h30.

### ▶ Patients

Le 8 avril à 20h30; le 9 avril à 17h30.

### ▶ Lion

Le 10 avril à 14h (thé cinéma).

### ▶ Manon Lescaut

Le 11 avril à 20h (opéra au cinéma).

### ▶ Les Schtroumpfs et le village perdu

Le 12 avril à 14h et 18h; le 14 avril à 18h; le 15 avril à 14h30 (3D) et 17h30; le 16 avril à 14h30 et 17h; le 17 avril à 15h (ciné chocolat); le 18 avril à 10h30 (ciné p'tit déj) et 15h.

### ▶ Gangsterdam

Le 12 avril à 16h; le 14 avril à 20h; le 15 avril à 16h30; le 16 avril à 15h; le 17 avril à 17h30 et 20h; le 18 avril à 17h30.

### ▶ Paris pieds nus

Le 12 avril à 20h; le 16 avril à 20h; le 18 avril à 18h.

### ▶ L'autre côté de l'espoir (VOSTF)

Le 12 avril à 20h; le 13 avril à 20h; le 15 avril à 20h30; le 16 avril à 20h; le 17 avril à 18h.

### ▶ Telle mère, telle fille

Le 13 avril à 20h; le 15 avril à 18h30; le 17 avril à 20h30; le 18 avril à 20h30.

### ▶ La Belle et la Bête

Le 15 avril à 20h30; le 16 avril à 17h30; le 17 avril à 15h (ciné chocolat); le 18 avril à 15h et 20h (3D).

### ▶ L'école des lapins

Le 15 avril à 15h (séance animée); le 19 avril à 18h; le 20 avril à 15h.

### ▶ A deux, c'est mieux!

Le 18 avril à 10h30 (ciné p'tit déj).

### ▶ C'est beau la vie quand on y pense

Le 19 avril à 17h30; le 20 avril à 20h30; le 21 avril à 18h.

### ▶ Sous le même toit

Le 19 avril à 20h30; le 20 avril à 18h30; le 21 avril à 20h30.

### ▶ Boule et Bill 2

Le 19 avril à 14h30; le 20 avril à 14h; le 21 avril à 14h30.

### ▶ La jeune fille et son aigle

Le 19 avril à 15h; le 20 avril à 17h30; le 21 avril à 15h.

### ▶ Félicité

Le 19 avril à 20h; le 20 avril à 20h; le 21 avril à 20h.

### ▶ Les P'tits explorateurs

Le 19 avril à 16h30; le 21 avril à 16h30.

### ▶ Ghost in the shell

Le 20 avril à 16h; le 21 avril à 17h30;



MERCREDI 12 AVRIL

**Heure du conte** pour les 0-3 ans à la Bibliothèque Fiancey. 10h30.

**AMAP** le Panier de la Roselière, permanence d'informations et d'inscriptions à la salle polyvalente de Rochepleine (Ecole primaire). De 18h30 à 19h30.

**"Les loisirs pour tous!"**, soirée d'information et de promotion des activités artistiques,

culturelles et de loisirs en direction des personnes en situation de handicap mental à la Maison des Solidarités et des Familles. De 18h à 19h30.

VENDREDI 14 AVRIL

**Atelier multimédia** "Découvrir Pinterest" à la Bibliothèque Barnave. 10h.

**Spectacle**, El Cid! À La Vence Scène par l'Agence de Voyages Imaginaires - Compagnie Philippe

Car. 20h30. Complet

Du 14 au 30 AVRIL

**Vacances de printemps**

DIMANCHE 23 AVRIL

**Elections**, premier tour des présidentielles, de 8h à 19h. Voir aussi en pages 12-15.

## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15  
(accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30  
(horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.  
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

**Permanence des élus :**  
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**  
Catherine Kamowski, sur RDV  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Conseil départemental  
Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**  
Député, de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère  
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.  
RDV un vendredi par mois le matin en mairie.  
Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

**PERMANENCES (sur rendez-vous)**  
CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**  
Mardi, 8h30-11h30.

Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**  
1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, 13h30-17h30.

Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**  
Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.  
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**  
Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève  
Permanence juridique : jeudi 6 et mercredi 12 avril de 15h à 17h15.

Médiation : **04 76 56 53 00**  
Edouard Tourmier, conciliateur de Justice.  
Jeudi 16 mars 14h-17h en mairie  
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**  
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi, 9h-13h à la Maison des Solidarités et des Familles  
Centre de planification et d'éducation familiale :  
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**  
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**  
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**  
12 rue des Peupliers  
Pompiers : **18** ou **112**  
Secours en montagne, Isère : **112**  
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**  
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**  
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

## SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**  
(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)  
4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

**La Poste :** 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h, jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h. ou Rue Louis Neel

**SNCF Saint-Egrève :** 1, rue des Bonnais **3635**  
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**



**Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**  
Déchets : n° vert **0 800 500 027**  
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**  
Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45  
régie assainissement **04 76 59 58 17**  
Eau potable : permanence en mairie jeudi de 13h30 à 18h  
• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**  
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**  
soir et week-end **04 76 98 24 27**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 01 au 07/04 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 08 au 14/04 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux

Du 15 au 21/04 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 22 au 28/04 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 29/04 au 05/05 : pharmacie de La Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 06 au 12/05 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

## Julien MOURIER

### Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage  
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

SAINT-ÉGRÈVE - LA MONTA

## ENTRE VILLE ET NATURE

## Les Tilleuls

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS À SAISIR

RT 2012

LOI PINEL

TAUX 0%

- Une situation privilégiée dans un quartier calme et recherché.
- Commerces, écoles et transport (tram ligne E) à proximité.
- Une architecture contemporaine parfaitement intégrée dans son cadre naturel.
- 15 appartements, du T1 au T4, prestations de standing avec garages et parkings sécurisés.

(1) Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôts. Réduction d'impôts pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans cette zone géographique destinée à la location pendant 6 ans ou 9 ans à un loyer plafonné et à des locataires sous conditions de ressources.  
(2) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus.

ESPACE DE VENTE ▶

36 rue des Vingt-Toises  
38950 Saint-Martin-le-Vinoux

07 68 97 08 69

COMMERCIALISATION ▶

www.aubreton.com

aubreton

PUBLI

L'essor de vos idées

Communication  
Régie publicitaire

Une stratégie de communication authentique, positive et durable.

8, rue de Mayencin  
38400 St Martin d'Hères  
Tél. 04 76 44 63 76  
Fax 04 76 42 48 88  
E-mail : publiz@wanadoo.fr



## Groupe

### Priorité Saint-Egrève

#### Pour et avec la participation des habitants

La participation des Saint-Egrévoises et des Saint-Egrévois peut prendre plusieurs formes : individuelle par l'initiative de chacun, collective par l'engagement dans la vie associative ou encore par le concours aux instances de démocratie locale telles que les Conseils des Habitants. Ces trois espaces de participation citoyenne font la richesse et la dynamique de notre ville et doivent se penser ensemble. C'est ainsi que, depuis plusieurs années, le dialogue s'est installé à Saint-Egrève entre les habitants, les élus et les techniciens, modifiant ainsi en profondeur leurs relations à l'action publique.

Avec près de 120 associations, notre Ville bénéficie d'une dynamique associative qui permet à tous de vivre des engagements bénévoles et de participer à la vie de la cité. C'est pourquoi notre soutien au tissu associatif a été constant depuis le début du mandat avec une aide matérielle conséquente et des subventions élevées malgré une situation financière contrainte.

Sur le plan de la démocratie locale, nous avons souhaité aller encore plus loin dans la voie de la participation citoyenne avec la mise en place de l'APIH, Appel aux Projets et Initiatives des Habitants. Ce dispositif permettra de financer les idées des Saint-Egrévois pour améliorer le cadre de vie dans leur quartier. Après avis des Conseils des Habitants, les projets retenus seront inscrits au budget 2018.

Valoriser la citoyenneté active, c'est donner la possibilité aux habitants d'exprimer leur expertise d'usage et de s'investir dans des projets au service de tous. C'est en ce sens que nous avons créé les Conseils des Habitants et aujourd'hui l'APIH.

Oui, nous pensons que les Saint-Egrévois ont toute leur place pour participer à la qualité de vie dans leur commune. Oui, nous pensons qu'ils nous ont élus à une large majorité parce qu'ils avaient confiance en notre capacité à bien conduire les affaires communales. La démocratie locale et la démocratie représentative sont complémentaires et aussi indispensables l'une que l'autre. Ne l'oublions pas !

Pascal de Filippis  
Président du groupe Priorité Saint-Egrève

## Groupe

### Saint-Egrève Autrement



#### Pour le maintien des bibliothèques de Rochepleine et Fiancéy

Le projet de création d'une "médiathèque Barnave du 21<sup>ème</sup> siècle" annoncé par la majorité et pré-budgété à hauteur de 2 millions d'euros (!) nous fait craindre la fermeture des bibliothèques de Rochepleine et de Fiancéy. A 2 reprises, les groupes d'opposition ont interrogé l'exécutif sur cette possibilité, à 2 reprises celui-ci est resté évasif...

Les bibliothèques de Rochepleine et de Fiancéy sont situées aux cœurs de quartiers parmi les plus denses de la ville, à forte et riche mixité sociale. Leur caractère de proximité est leur atout principal. Leur rôle va bien au-delà des propositions de prêts d'ouvrages, mais constitue dorénavant un indispensable espace public de vie, de rencontres et d'échanges.

Alors que la bibliothèque Barnave enregistre des fréquentations tout à fait satisfaisantes, ce sont celles de Fiancéy et de Rochepleine qui sont à stimuler. Ce sont donc celles-ci qui ont besoin d'être repensées et dans lesquelles la collectivité doit investir en priorité.

Les plages horaires sont également un enjeu pour la fréquentation des bibliothèques. A ce propos, rappelons que, 3 ans après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la bibliothèque de Rochepleine n'est toujours pas ouverte les mercredis après-midi alors qu'elle l'est le mercredi matin, pendant que les enfants sont à l'école !

Recentrer les services dans un équipement unique, même modernisé, serait une erreur fondamentale.

F Charavin, JM Puech et H Belrhali (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

## Groupe

### Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

#### Insécurité et délinquance

La délinquance augmente en France depuis les années 1960. Cette augmentation est liée au développement du modèle consumériste et à l'urbanisation croissante des villes. Aujourd'hui, 20% de nos concitoyens se sentent en insécurité dans leur quartier et 80% n'ont pas d'inquiétude particulière. Dans un Etat démocratique, chacun a droit à la sécurité de sa personne et de ses biens.

A Saint-Egrève, comme ailleurs, il faut agir contre ce sentiment d'insécurité et lutter contre la délinquance réelle. Que fait la mairie ? Elle choisit de dépenser 120 000 € dans la vidéo-surveillance et de doter la police municipale de Tasers... Pourtant, si la présence de caméras dans les espaces privés, fermés ou dans les transports a son utilité, l'efficacité d'un tel dispositif dans l'espace public n'a jamais été démontrée ! Les délits ne diminuent pas, au mieux ils se déplacent ailleurs. Alors que faire ? Le maire en tant qu'officier de police judiciaire est le garant de la tranquillité publique et il se doit de faire respecter les règles et de lutter contre les incivilités.

La mairie doit donc s'attaquer à tous les signes d'abandon et de "désordre" qui nourrissent le sentiment d'insécurité d'une partie des habitants : bruit, saleté et autres dégradations. Si les regroupements de jeunes inquiètent dans certains quartiers, pourquoi ne pas leur dédier des lieux en coresponsabilité ? Des réponses concrètes et une prise de conscience de tous sont nécessaires. Mettons les bouchés doubles en matière de présence humaine, d'actions de prévention sociale et éducative. Non, la prévention n'est pas ringarde, bien pilotée et présente sur le terrain, elle donne des résultats. Si le rôle de la ville et de ses partenaires est de faire de la prévention, la répression des délits relève des services de police et de la justice.

Plutôt qu'une mesure chère et inefficace, nous demandons par exemple le financement d'un poste d'animation de prévention et/ou de police de proximité avec des horaires mieux adaptés et une présence aux bons endroits.

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Tania Bustos  
Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

## Groupe

### Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

#### S'abstenir nuit gravement à vos idées !

Les 23 avril et 7 mai prochains un important rendez-vous démocratique est donné pour élire un nouveau Président de la République.

Face aux bilans décevants des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs en direction des collectivités locales, face à la grogne sociale qui a ponctué les derniers mandats, aux promesses non tenues d'interdiction des licenciements et d'amélioration des droits des travailleurs, aux réformes territoriales qui suppriment des services publics et éloignent l'usager des lieux de décision, à la montée du chômage et surtout de la précarité, aux malversations enfin de certains candidats, il est juste de s'interroger. Pourquoi aller voter ? Pour qui ? En qui faire confiance ?

Je crois fondamentalement de s'ouvrir aux débats, de participer aux échanges d'idées dans sa montée d'escalier, son association, son club de sport : la parole évite l'isolement et l'endoctrinement par les "grands médias", financés par le grand capital.

Le débat contradictoire permet de mieux définir ce dont nous ne voulons plus, comme par exemple des suppressions d'emplois, des salaires au rabais, des contraintes toujours plus fortes sur les salarié-e-s, et ce que nous voulons, par exemple une meilleure répartition des richesses, la chasse à la fraude fiscale et aux exonérations fiscales pour financer des services publics à la hauteur des besoins de la population, des projets solidaires, écologiques et humainement durables.

Etre citoyen c'est se donner les moyens d'avoir un avis pour ne pas déléguer son pouvoir à d'autres. Je pense notamment aux idées ultra libérales, racistes et nationalistes développées par les partis d'extrême droite ou de droite extrême : si nous ne voulons pas d'un gouvernement "à la Trump" dans notre avenir, ne leur laissons pas le terrain où s'enraciner. Les votes pour le FN n'ont pas progressé : c'est l'abstention qui a gagné du terrain ! Elue progressiste, je compte sur vous pour ne pas nuire à vos idées en vous abstenant, je compte sur vous pour aller voter !

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF  
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

**entendre**  
...et la vie recommence

20  
ans  
d'expérience



à partir de  
**890€**  
service inclus



Avec **ENTENDRE**  
PROFITEZ d'une **AIDE AUDITIVE**  
adaptée à **VOTRE BUDGET !**

Prenez rendez-vous pour un **BILAN PERSONNALISÉ**

Notre équipe de **ST EGREVE** vous accueille :  
C.C. les Charmettes - 04 38 750 175

[www.entendre-grenoble.fr](http://www.entendre-grenoble.fr)

L'accession  
abordable sécurisée



St-Martin-Le-Vinoux  
**CHARL'&STONE**

T3 à partir de  
**142 000 €\*  
Lot n° C102**

T4 à partir de  
**169 000 €\*  
Lot n° A302**

EN AVANT-PREMIÈRE

20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60  
[www.isere-habitat.fr](http://www.isere-habitat.fr)



d'une grande idée,  
nous avons fait un métier.  
LES COOP'ER

isère  
**habitat**  
notre métier, vous accompagner



\*Sous conditions de plancher de couverture et sous réserve d'éligibilité à la location accessoire.

Nouveau Magasin

# BAROISconcept



**BAROISconcept**

3, rue du lac  
Avenue de l'île brune  
38120 St Égrève  
04 76 47 11 56

Agencement  
Cuisine  
Décoration  
Mobilier  
Arts de la table  
Électroménager  
Possibilité de sur-mesure



**atelier Alain Barois**  
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève  
04 76 75 77 37  
06 80 84 23 53

**color'i**  
 Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts      Loisirs Créatifs  
 Encadrement      Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h  
 Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h  
 Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18  
 www.colori-grenoble.fr




Bois de chauffage, Bois d'allumage  
 & Buches de bois compressées

Entretien d'espaces verts

**ENTREPRISES & PARTICULIERS**

Contact : 06 78 34 65 12  
 Web : www.alpesboisverdureservices.fr  
 Email : alpesbois38@gmail.com

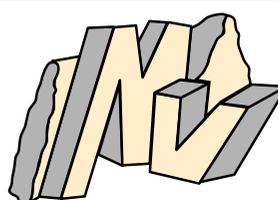



**ECRAM**  
 Le savoir-faire artisanal

Vitrage isolant    Rénovation  
 Menuiserie PVC, ALU et BOIS  
 Fermeture de balcons - Volets roulants  
 Dépannage rapide à domicile

**DEVIS GRATUIT**

Tél. 04 76 75 46 88 - www.ecram-fenêtres-stegreve.fr  
 29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08

**MARBRERIE DE LA VENCE**

**Christian JEAN**

**FUNÉRAIRE • GRAVURE**

**Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26**

N° d'habilitation n° 9638046

L'accession abordable sécurisée

**ST-EGREVE**



T2 à partir de 139 000 €\*  
 Lot n°202

T3 à partir de 169 000 €\*  
 Lot n°203  
 avec garage

EN AVANT-PREMIÈRE  
 T2, T3 et T4

04 38 12 46 10  
 www.isere-habitat.fr

isère habitat  
 notre métier, vous accompagner

\*Sans conditions de plaidoirie de réservations. Prix en location accession pour réserves d'habitat et sous réserve de l'ajournement définitif.

**CARROSSERIE de la PRIOLA**



Tous travaux de carrosserie  
 Grands, moyens et petits travaux - Marbre  
 Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70  
 1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



40, rue du Pré Didier  
 38120 LE FONTANIL  
 04 76 56 07 22

www.sntp.fr

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS  
 TERRASSEMENTS - CANALISATIONS**

Société Nouvelle de Travaux Publics